



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

CONSEIL GÉNÉRAL
PRÉSIDENCE

Pierre-Michel Venetz
Rue du Pont 39
1963 Vétroz
079 787 34 83
pierre-michel.venetz@vetroz.ch

Aux membres du Conseil général
de la Municipalité de Vétroz

Vétroz, le 12 février 2024

CONVOCATION

SÉANCE PLÉNIÈRE EXTRAORDINAIRE DU 4 MARS 2024

Chères/Chers Collègues,

Conformément à l'art. 3 du règlement du Conseil général, j'ai le plaisir de vous convoquer en séance plénière extraordinaire du Conseil général comme suit :

Lundi 4 mars 2024 à 20h00
à la salle paroissiale de la maison de commune

Ordre du jour :

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Retour sur le PV de la séance ordinaire du 18 décembre 2023 dédiée au budget 2024
- 3) Approbation du procès-verbal de la séance plénière extraordinaire du 29 janvier 2024
- 4) Deuxième lecture du règlement communal d'organisation (RCO)
 - Message de la commission ad hoc
 - Discussion
 - Vote
- 5) Demande de modification du nombre de conseillers municipaux (ART. 170 LCDP)
 - Présentation
 - Discussion
 - Vote
- 6) Divers

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Chères/Chers Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre-Michel Venetz
Président du Conseil général

Annexes :

- 2) PV 12 CG plénum budget 2024 (2023.12.18)
- 3) PV 13 CG plénum extraordinaire (RCO 1) (2024.01.29)
- 4) Rapport final commission RCO pour 2ème lecture
- 4.1) Règlement amendé en première lecture du RCO
- 4.2) RCO Tableau des amendements traités lors 1ère lecture
- 5) Demande du Centre changement nombre conseillers (5 à 7)
- 5.1) Motion du Centre accepté "Modification partielle du RCO"

Va à :

Conseil général de Vétroz
Conseil communal de Vétroz
Pilier public